

# C.A.P CARRELEUR MOSAISTE



SERVICE ACADEMIQUE DE  
L'APPRENTISSAGE  
Le Recteur de l'Académie de  
Strasbourg

Gérald CHAIX



## DOCUMENT DE LIAISON CFA - ENTREPRISE



**Chambre de Métiers d'Alsace**

Le Président de la Chambre de  
Métiers d'Alsace

Bernard STALTER



Le président de la Chambre Syndicale  
des Entrepreneurs de Carrelages,  
Revêtements et Mosaïques du Bas-Rhin

Maurice KOEHLER



Le président de la Corporation  
Obligatoire des Entreprises de  
Carrelages Spécialisées du Haut-Rhin

Claude PASSADORI

Janvier 2008

## L'ENTREPRISE

Dénomination : .....

Adresse : .....

( : ..... : : .....

Courriel : .....

Chef d'entreprise : .....

Maître d'apprentissage : .....

## L'APPRENTI(E)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

( : ..... Courriel : .....

## LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Désignation : .....

Adresse : .....

( : ..... : : .....

Courriel : .....

Directeur : .....

Directeur Adjoint : .....

Professeur chargé du suivi

- année scolaire : \_\_\_\_/\_\_\_\_ : .....

- année scolaire : \_\_\_\_/\_\_\_\_ : .....

## LE CONTRAT

Date de début : ..... Date de fin : .....

Diplôme préparé en      q    Ponctuel              q    Contrôle en cours de formation

## OBSERVATIONS GENERALES

---

Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de responsables pédagogiques et d'enseignants au niveau académique, le présent document est élaboré à partir des tâches rencontrées lors de la réalisation d'ouvrages de carrelage et de mosaïque. Ces tâches sont les supports d'apprentissage des compétences et des savoirs technologiques associés mentionnés dans le référentiel **CAP Carreleur mosaïste**.

La rédaction des contenus se répartit en semestres, et c'est ici la seule chronologie donnée à titre indicatif. Il a été tenu compte de l'ordre variable d'apparition des tâches en entreprise, du recours aux mêmes compétences d'une tâche à une autre, de l'utilisation des acquis et du respect des consignes de sécurité, en prenant en compte les impératifs de qualité, de temps et de gestion de travaux. Toutefois les contenus de ce document ne peuvent demeurer figés et il appartient aux utilisateurs, au CFA ou à l'entreprise, de proposer les modifications en fonction des problèmes qui apparaissent lors de l'utilisation de cet outil.

### MISE EN ŒUVRE

---

Le document de liaison est présenté aux futurs maîtres d'apprentissage dans le cadre de leur formation, aux maîtres d'apprentissage confirmés en réunion de secteur, individuellement en entreprise par l'inspecteur de l'apprentissage ou par un formateur de CFA dans le cadre de la liaison CFA – Entreprise. Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels.

**Il est l'outil de référence, cahier des charges de la formation par apprentissage qui permet :**

#### **Au maître d'apprentissage :**

---

- De choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées
- Les activités et tâches proposées dans le cadre de la formation en entreprise sont issues du Référentiel d'Activités Professionnel du CAP Carreleur Mosaïste. Certaines notions seront abordées sous forme de sensibilisation de l'apprenti réalisée par le maître d'apprentissage. Elles seront assimilées et renforcées au cours de la formation dans l'objectif de se rapprocher au maximum du profil de l'emploi du titulaire du diplôme.
- De suivre le degré d'autonomie atteint par l'apprenti en cochant les cases par S, C, A.  
**S = Sensibilisé      C = Capable      A = Autonome**
- De suivre le travail effectué au CFA

#### **A l'équipe pédagogique du CFA :**

---

- De suivre et d'organiser sa progression en tenant compte du « vécu » en entreprise et d'élaborer à son tour des outils d'accompagnement comme les fiches navettes ou les fiches bilan.
- De suivre l'évolution de la formation en entreprise et de préparer la liaison.
- D'avoir un outil de travail dans le cadre de la liaison CFA-Entreprise.

#### **A l'apprenti :**

---

- D'avoir un aperçu détaillé de sa formation.
- De participer activement à sa mise en œuvre et de percevoir la complémentarité de la formation au CFA et en entreprise.

# RÈGLEMENT D'EXAMEN

remplace l'annexe III à l'arrêté du 01 août 2002 modifié par l'arrêté du 31 juillet 2003

<b>Certificat d'aptitude professionnelle</b>			<b>Scolaires</b> (établissements publics et privés sous contrat)		<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat)	
<b>Carreleur mosaïste</b>			<b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage habilités)		<b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage non habilités)	
			<b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics)		<b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés)	
					<b>Enseignement à distance</b>	
					<b>Candidats libres</b>	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>						
<b>EP 1</b> – Analyse d'une situation professionnelle	<b>UP1</b>	4	CCF (*)		Ponctuelle écrite	3 h.
<b>EP 2</b> – Réalisation d'ouvrages courants en carrelage	<b>UP2</b>	9 (1)	CCF (*)		Ponctuelle pratique	15h. (2)
<b>EP 3</b> – Réalisation de mosaïques et travaux spécialisés	<b>UP3</b>	4	CCF (*)		Ponctuelle pratique	7 h.
<b>UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>						
<b>EG1</b> – Français, histoire-géographie	<b>UG1</b>	3	CCF (*)		Ponctuelle écrite et orale	2 h. 15
<b>EG2</b> – Mathématiques - sciences	<b>UG2</b>	2	CCF (*)		Ponctuelle écrite	2 h.
<b>EG3</b> – Éducation physique et sportive	<b>UG3</b>	1	CCF (*)		Ponctuelle	
Épreuve facultative : Langue vivante (3)	<b>UF</b>			Ponctuelle orale (20 minutes)	Ponctuelle orale	20 mn

(\*) Contrôle en cours de formation

(1) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle

(2) Dont 1 heure pour la Vie Sociale et Professionnelle

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

# PROFIL DE L'EMPLOI DU CAP CARRELEUR MOSAÏSTE

## I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :

### I.1 - Domaine d'intervention :

Les entreprises interviennent essentiellement sur le chantier dans le cadre de travaux neufs, de rénovation, de réhabilitation, relatifs à toutes constructions, qu'elles soient du domaine privé ou public, y compris les monuments historiques.

### I.2 - Secteur d'activité économique :

L'activité principale est de fournir et mettre en oeuvre, dans le respect des règles de l'art, les revêtements céramiques ou analogues sur les sols et les murs, y compris les façades.

Les secteurs d'activités économiques en amont sont :

- des entreprises des négoce de matériaux ;
- des usines de produits manufacturés (carrelages, mortier colle, etc....) ;
- des cabinets d'architectes ;
- des bureaux d'études.

### I.3 - Place dans l'organisation de l'entreprise et conditions d'exercice de l'emploi :

Les ouvriers carreleurs mosaïstes travaillent dans les entreprises spécialisées dans le carrelage. Les entreprises sont de toutes tailles, mais majoritairement artisanales.

A partir des documents techniques, le titulaire du CAP prépare et met en oeuvre les revêtements courants, sous la responsabilité et sur les instructions de son supérieur hiérarchique (chef d'entreprise, maître ouvrier, chef d'équipe ou compagnon).

Il travaille également avec d'autres intervenants. Dans l'acte de construire, il peut être en relation, notamment sur le chantier, avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques) ;
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs.

Le titulaire du CAP carreleur mosaïste est, par ailleurs, responsable de la bonne réalisation des tâches qui lui sont confiées et dispose d'une certaine autonomie dans son activité :

- il réalise, seul ou en équipe, des tâches de production selon des directives générales ;
- il est à même de prendre des initiatives ;
- il organise son travail ;
- il rend compte à son supérieur hiérarchique ;
- il respecte les règles de sécurité ;
- il est responsable de la sauvegarde des matériels et des matériaux qui lui sont confiés.

Grâce à l'évolution technique des matériaux, dont l'inaltérabilité, la robustesse et la durabilité, la profession a su exploiter les qualités de ceux-ci et les faire progresser vers un haut niveau de performance. L'évolution technique des matériels en facilite également la mise en oeuvre.

Deux types de pose sont réalisés :

- la pose scellée avec du mortier à base de liant hydraulique ;
- la pose collée, dont on note un accroissement sensible dû à l'évolution des supports et des produits de mise en oeuvre.

## II - CHAMPS D'ACTIVITÉ :

Le titulaire du CAP participe à la fonction « réalisation » dans le cadre de l'entreprise. Les activités principales sont réalisées sur chantier.

Ces activités sont :

- réalisation de travaux préparatoires (exemple : habillage de baignoires, trappe de visite, cloison de douche, murets, tablettes, paillasse, enduits, formes, ragréages, chapes, ... ) ;
- pose de revêtements céramiques et analogues en utilisant les produits de mise en oeuvre ;
- mise en oeuvre des isolants phoniques et/ou thermiques et des systèmes de protection à l'eau sous carrelage ;
- pose d'accessoires (joint de dilatation, cadre de tapis brosse... ).

Les matériaux qu'il utilise sont sous forme de :

- carrelage (grès cérame, émaillés, étiré) ;
- faïences ;
- pierres naturelles et reconstituées, marbre, granit ... ;
- terre cuite ;
- mosaïque de hasard et industrielle.

L'esthétique et l'aspect décoratif des matériaux en font un métier artistique.

**L'apprenti (e) doit être capable de ....**  
**L'apprenti (e) doit connaître...**

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
<b>PRÉPARATION</b>	Reconnaître le chantier en vue de son installation. Organiser son poste de travail. Identifier l'outillage Préparer les équipements de protection individuels. Identifier et caractériser la nature des supports (sols et murs) Assurer le nettoyage, le dépoussiérage et le dégraissage des supports.			
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Préparer des produits de mise en oeuvre et effectuer les mélanges. Poser des plinthes droites Réaliser des joints traditionnels. Poser une sous-couche acoustique sous chape. Utiliser les équipements de protection individuels. Assurer la protection des biens en cours de réalisation.			
<b>SUIVI ET FIN DE CHANTIER</b>	Donner une bonne image de l'entreprise. Maintenir en état : matériels, outillages, machines, ... Identifier, trier et stocker les gravats. Repli du chantier			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :  
**S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**

Le ...../...../20.....

Signature et cachet de l'entreprise :

## C.F.A

**A la fin du 1<sup>er</sup> semestre l'apprenti doit connaître**

<b>SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES</b>	<b>Réf</b>	<b>Traité le</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ø LES INTERVENANTS DE L'ACTE DE CONSTRUIRE ET DE RENOVER</li> <li>Ø LA STRUCTURE DE L'ENTREPRISE</li> <li>Ø QUALIFICATION DES ENTREPRISES</li> <li>Ø LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Conventions collectives ; Les syndicats professionnels et de salariés.</li> <li>• Les organismes techniques et de prévention : CRAM, INRS, OPPBTP, CSTB.</li> </ul> </li> <li>Ø HISTOIRE DES TECHNIQUES                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ouvrages anciens ( composition, fonctionnement, style, contraintes d'intervention...).</li> </ul> </li> <li>Ø LES MATERIELS ET OUTILLAGES                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fonction de chaque outil à adapter au travail à réaliser ;</li> <li>• Respect des règles de sécurité.</li> </ul> </li> </ul>	<p>S1.1 S1.3 S1.4 S1.7</p> <p>S3.5</p> <p>S5.3</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ø SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les risques liés au métier.</li> <li>• Prévention des risques : travail en hauteur, risques techniques, chimiques, levages etc...</li> <li>• Conduite à tenir en cas d'accident : protéger, alerter.</li> <li>• Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail.</li> </ul> </li> <li>Ø LES MATERIAUX                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les matériaux usuels dans la construction, transformation, rénovation.</li> <li>• Les domaines d'utilisation, les caractéristiques physiques, chimiques, mécaniques, les comportements (UPEC) des matériaux.</li> </ul> </li> <li>Ø LES OUVRAGES                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents composants, les différentes formes de liaisons,</li> <li>• Les conditions de mise en œuvre.</li> </ul> </li> </ul>	<p>S6.1 S6.2 S6.3 S6.4</p> <p>S4.1 S4.3 à S4.8</p> <p>S3.1 S3.2</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ø EXPRESSION TECHNIQUE ORALE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information orale des partenaires de la construction.</li> </ul> </li> <li>Ø TECHNIQUES ET METHODES DE REALISATION                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des matériels, outillages et opération d'entretien.</li> </ul> </li> <li>Ø PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation.</li> </ul> </li> </ul>	<p>S2.5</p> <p>S5.3</p> <p>S6.7</p>	

A la fin du 2<sup>ème</sup> semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
<b>PRÉPARATION</b>	Choisir et préparer les outillages et les matériels. Vérifier la présence des équipements collectifs de protection. Monter une plate-forme de travail de petite hauteur. Vérifier et mettre en oeuvre la protection des zones vulnérables liée à son intervention. Dépose des revêtements de surfaces existants.			
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Poser à la colle des revêtements muraux en appareillage simple. Mettre en oeuvre des isolants thermiques et des systèmes de protection à l'eau sous carrelage. Utiliser les matériels, les outillages et les équipements adaptés.			

**Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.**

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :  
**S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**

Le ...../...../20.....

Signature et cachet de l'entreprise :

## C.F.A

*A la fin du 2eme semestre l'apprenti doit connaître*

<b>SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES</b>	<b>Réf</b>	<b>Traité le</b>
<p>Ø LES MATERIELS</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La fonction et domaine d'utilisation du matériel électroportatif, mécanique, manutention</li></ul>	S5.3	
<p>Ø SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance des principaux risques</li><li>• Risques spécifiques : amiante et protection de chantier</li></ul>	S6.5 S6.8	
<p>Ø EXPRESSION GRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les documents du dossier de permis de construire.</li><li>• Les constituants d'un ouvrage sur un plan d'Architecte.</li><li>• Les différents plans d'exécution ( détails, calepins ).</li><li>• Les relations entre les différents documents.</li></ul>	S2.1	
<p>Ø EXPRESSION TECHNIQUE ORALE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'information écrite des partenaires : rapport de chantier, schéma, graphique.</li></ul>	S2.5	
<p>Ø LES MATERIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les isolants thermiques.</li><li>• Les produits et accessoires d'imperméabilisation.</li><li>• La correction acoustique et les isolants phoniques.</li></ul>	S4.9 S4.10 S4.11	
<p>Ø LES OUVRAGES</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Système et solution technique ( dispositions constructives documents normalisés )</li><li>• Les documents normatifs : domaine d'emploi</li><li>• Les sollicitations ( traction, compression, flexion ) contraintes et charges.</li><li>• Les différentes formes de liaison, conditions de mise en œuvre des revêtements céramiques ou autres.</li></ul>	S3.3 S3.2 S3.4	

A la fin du 3<sup>ème</sup> semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
<b>PRÉPARATION</b>	Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage. Définir l'ordre prévisionnel des tâches relatives à son ouvrage.			
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Prévoir et vérifier le stockage des matériaux relatifs à son ouvrage en toute sécurité. Tracer le départ d'un calepinage simple, de pose droite. Effectuer l'assemblage à sec (calepinage fourni). Réaliser un encastrement (habillage baignoire, bac à douche, muret, ...) Réaliser un ragréage Réaliser une chape Poser des plinthes à gorge, Poser à la colle sur le sol des revêtements en appareillage simple. Réaliser des joints spéciaux (anti-acide, époxy, ...). Mettre en oeuvre une sous-couche acoustique en rouleau avec mini-chape (ragréage) ou en plaque. Poser des accessoires (cornière d'angle, cadre de tapis brosse, trappe de visite, joint de fractionnement... ).			
<b>SUIVI ET FIN DE CHANTIER</b>	Effectuer un autocontrôle en cours de réalisation.			

**Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.**

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :  
**S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**

Le ...../...../20.....

Signature et cachet de l'entreprise

## C.F.A

*A la fin du 3<sup>ème</sup> semestre l'apprenti doit connaître*

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
<p>Ø DIFFERENTS TYPES DE MARCHE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le marché de travaux, valeur contractuelle (Publics, privés, sous-traitance, etc...)</li></ul> <p>Ø COMMUNICATION TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les graphiques de caractère artistique</li><li>• Les motifs décoratifs et mosaïques ( harmonisation des couleurs ) sous forme des techniques visuelles.</li></ul>	S1.6  S2.6	
<p>Ø LES MATERIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pathologie des désordres.</li></ul> <p>Ø TECHNIQUES ET METHODES</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La recherche des différentes caractéristiques dimensionnelles et techniques dans les fiches techniques et documents normatifs.</li><li>• Les influences de la réalisation, les sources de désordres</li></ul>	S4.12  S5.1 S5.2	
<p>Ø CONTROLE QUALITE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les moyens de réglages, mesures et contrôles.</li><li>• Le contrôle d'un ouvrage en cours de réalisation pour garantir sa qualité.</li></ul>	S7.1 S7.2	

A la fin du 4<sup>ème</sup> semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
<b>PRÉPARATION</b>	Effectuer le relevé du support (niveaux, aplombs, planéité, équerrages, cotes, réservations...)			
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Tracer les axes et vérifier les cotes de l'ouvrage à réaliser. Tracer le départ d'un calepinage de pose diagonale, d'une frise, d'un listel ... Poser des plinthes à crémaillère ou rampante Poser à la colle sur le sol des revêtements en appareillage complexe. Poser à la colle des revêtements muraux en appareillage complexe ou avec accessoires. Choisir la colle adaptée aux travaux à réaliser. Réaliser la pose scellée des revêtements. Poser un joint de dilatation.			
<b>SUIVI ET FIN DE CHANTIER</b>	Contrôler la bonne réalisation et la conformité de son ouvrage terminé et en rendre compte.			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Le ...../...../20.....

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :  
**S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**

Signature et cachet de l'entreprise :

## C.F.A

*A la fin du 4<sup>ème</sup> semestre l'apprenti doit connaître*

<b>SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES</b>	<b>Réf</b>	<b>Traité le</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>∅ CONTROLE QUALITE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contrôle d'un ouvrage aux instruments appropriés</li> <li>• Différenciation de la mesure et contrôle d'un ouvrage</li> </ul> </li>   <li>∅ COMMUNICATION TECHNIQUE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le relevé de dimensions, d'angles, d' un profil au chantier</li> </ul> </li> </ul>	<p>S7.1 S7.2</p> <p>S2.4</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>∅ COMMUNICATION TECHNIQUE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implantation et traçage d'un ouvrage (report de dimensions)</li> <li>• Le traçage de parallèles, perpendiculaires, angles, bissectrices, médiatrices, centre, axes de symétrie.</li> <li>• Le calepin complexe</li> </ul> </li> </ul>	<p>S2.4</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>∅ CONTROLE-QUALITE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contrôle d'un ouvrage pour garantir sa conformité aux normes et réglementation technique.</li> <li>• Les mal-façons et défauts, respect des indicateurs de qualité (tolérances)</li> </ul> </li>   <li>∅ PATHOLOGIE DES DESORDRES                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les anomalies, singularités, altérations ; les précautions ou mesures à prendre.</li> </ul> </li>   <li>∅ SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner, secourir</li> </ul> </li>   <li>∅ GARANTIE ET RESPONSABILITE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes garanties, durée et responsabilité</li> <li>• La réception, parfait achèvement, pénalités, compte prorata, garantie, R.C.</li> </ul> </li> </ul>	<p>S7.3</p> <p>S7.1</p> <p>S4.12</p> <p>S6.3</p> <p>S1.5</p>	

## PARTICIPANTS

NOMS	ADRESSES / FONCTIONS
<b><u>Rectorat</u></b>	
M. CLEYET-MERLE Christophe	Inspecteur E.N Enseignement Technique
<b><u>Chambres</u></b>	
Mme SPINGOS	Inspecteur de l'apprentissage C.M.A. Strasbourg
<b><u>Professionnels</u></b>	
M. ALVAREZ Jésus	7 rue du Felsenbach – Sengern 68610 LAUTENBACH - ZELL
M. BERNECKER Jean-Pierre	Carrelages BERNECKER 2 rue des Savetiers – 67510 LEMBACH
M. GASPARATO Guy	Entreprise GASPARATO 9 rue de Pfaffenhoffen – 67170 BRUMATH
M. MURE Michel	1 rue Lussweg 68570 SOULTZMATT
<b><u>C.F.A.</u></b>	
Mme DOMECH Françoise	Directrice-Adjointe - CFA Le Corbusier
M. BURG Jean-Louis	Enseignant - CFA Le Corbusier
M. NIERENGARTEN Claude	Directeur-Adjoint - CFA X. Nessel
M. FREYBURGER Jean-Marie	Directeur-Adjoint - CFA G. Eiffel
M. BERLET Roger	Enseignant - CFA X. Nessel
M. VANONI	Enseignant - CFA G. Eiffel
M. BOECKLER Jean-Marc	Enseignant - CFA M. Rudloff